

Préambule au CSE Siège du 9 juillet 2020

Le monde d'avant, en un peu pire

Coup de barre à droite

Après les Municipales, certains ont pu rêver d'une inflexion écologique et sociale de la Macronie... Illusion de courte durée. Après un raout sans lendemain dans les jardins de l'Élysée pour la convention climat, la page se tourne et le vert se prend un bon coup de glyphosate.

Le remaniement ministériel marque un coup de barre à droite et une personnalisation du pouvoir qui augurent mal de l'avenir de nos services publics.

Méromane, adepte des shows télévisés, la nouvelle ministre de tutelle trouve que « *l'audiovisuel public fait des choses formidables.* ». Mais il semble que c'est surtout sa notoriété sur l'affaire des masques qui semble récompensée, en gommant soigneusement que c'est sa Loi Hôpital patients santé et territoire de 2008 qui aura porté un coup fatal à l'hôpital public.

Amateurisme gouvernemental

Toujours pas de décision concernant France 4 et France Ô. L'incroyable scénario de l'incurie gouvernementale se

poursuit avec son lot de rumeurs et d'incertitudes qui pèsent sur les dizaines de salariés concernés. A un mois jour pour jour de l'échéance, ils ne savent toujours pas si leurs chaînes continueront à être diffusées.

Même incertitude sur la nomination du PDG de FTV. Restera ? Restera pas ? Et pour quel mandat, dans quel périmètre ? On ignore si la Loi sur l'audiovisuel dans sa partie réforme de l'audiovisuel public, sera encore d'actualité à la rentrée. Et si d'aventure elle revient à la surface, le mandat présidentiel en sera raccourci d'autant...

Un amateurisme sans précédent au plus haut sommet de l'état.

Déconfinement : la valse à quatre temps

Après un PCA (plan de continuité d'activité) laborieusement chaotique, la direction balbutie sur le déconfinement.

1^{er} temps : la reprise se fera progressivement à partir de septembre et jusqu'à la fin de l'année.

2^{ème} temps : à partir du 11 juillet, la norme c'est la présence déclare Delphine Ernotte en CSEC.

3^{ème} temps : « il ne faut pas brusquer les choses pour les salariés qui ont pris leurs dispositions pour l'été, on va quand même privilégier le travail à domicile ».

4^{ème} temps: suite à la cyber attaque de fin juin la direction on privilégie à nouveau le retour sur site pour les documentalistes et les monteurs.

Un pas en avant, deux pas en arrière... Les salariés sont déboussolés. Ils ont besoin d'être rassurés et de savoir s'ils doivent revenir ou pas, et quand ? Avec quelles consignes ? A quel rythme ? Avec quelle souplesse ?

L'emploi non permanent comme variable d'ajustement

La re-prévision budgétaire prévoyait un résultat d'exploitation de France Télévisions de moins 37 M€ et un résultat net de moins 51 M€. La seconde re-prévision budgétaire passerait à moins 22 M€ et un résultat net à moins 12 M€, au prix de transfert de charge sur 2021, le projet Salto, et surtout avec une réduction d'ETP supplémentaire de moins 158 ETP par rapport à la

prévision de moins 200 ETP, portant la saignée 2020 à moins 358 ETP. C'est énorme.

On passe ainsi d'une économie de 9M€ à 12M€ supplémentaire sur la masse salariale via le non comblement des postes vacants et la baisse d'activité ; la variable d'ajustement c'est les non permanents.

Prime Covid : les vases communicants

Dans ce contexte, c'est par ponction de près de 50% l'enveloppe dévolue aux mesures individuelles que la direction entend récompenser la présence sur site pendant la crise sanitaire.

Une opération de vases communicants qui privilégie les mesures ponctuelles, non reconductibles.

Entre ceux qui ont dû rester sur le terrain ou sur les sites et ceux qui ont été contraints de rester confinés chez eux, avec ou sans activité, avec ou sans garde d'enfant, avec ou sans confort à domicile, lesquels ont été les plus méritants ?

Doit-on diviser ainsi les salariés alors que le besoin de cohésion au sein d'une entreprise dont le corps social a été fragmenté par la crise sanitaire n'a jamais été aussi fort ?

Paris,
le 9 juillet 2020